

<http://arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1085>



# Quelle(s) différence(s) entre dossier et carnet de travail de l'élève ?

- Outils pédagogiques - Programmes lycée - Ressources -

## QUELLE(S) DIFFÉRENCE(S) ENTRE DOSSIER ET CARNET DE TRAVAIL DE L'ÉLÈVE

cadre de l'épreuve orale de Spécialité Arts plastiques en classe de Terminale, au baccalauréat, l'élève présente  
éléments qui s'articulent et se complètent :

plusieurs réalisations plastiques (maximum 4),  
tableau comprenant des éléments permettant d'appréhender le projet de l'élève dans sa globalité et sa dynamique,  
carnet de travail qui témoigne de la diversité des projets et démarches menés au cours de l'année de terminale,  
carnet de synthèse rédigé par le professeur (une page) qui décrit les grandes étapes du travail de la classe et  
le rôle du projet présenté par le candidat (le carnet de travail et le document de synthèse sont transmis au jury au plus  
tard l'épreuve).

Date de mise en ligne : jeudi 10 septembre 2020

---

Copyright © ARTS PLASTIQUES - Tous droits réservés

---

**Ce document propose une synthèse autour du dossier et du carnet de travail de l'élève.**

